

rait de réunir dans un même cadre quelques substances que rapproche une douteuse communauté d'action. Ces remèdes, sauf un ou deux, satisfont à des médications exceptionnelles. On verra, par le tableau suivant, combien leur consommation annuelle est mobile.

Parmi les médicaments dont l'action s'exerce de préférence sur le système nerveux, il en existe une catégorie dont on pourrait presque à volonté restreindre ou étendre les limites, ce sont les antispasmodiques. A prendre la dénomination dans son sens étymologique, ces agents auraient la propriété de modérer les spasmes, et là s'arrêterait leur sphère d'activité.

De pareilles limitations sont contraires à l'esprit actuel de la thérapeutique et à la vérité; on ne réussit pas, en décomposant les expressions symptomatiques d'états complexes, à accoler un remède à chaque variété de manifestation. Le spasme n'est même pas un phénomène assez défini pour servir de point de départ à un classement.

Il est résulté de ces attributions indécises et mal nommées, que les antispasmodiques ont été confusément répartis parmi les remèdes qu'on a essayé, au commencement de ce siècle, d'appeler *nervins*. Les uns les tiennent pour calmants, les autres pour régulateurs dans tous les désordres du système nerveux qui se traduisent par un surcroît ou une incohérence de son activité, d'autres y ont vu des narcotiques moyens avec une pointe de tonicité, plusieurs enfin les prescrivent par pure obéissance à la tradition.

C'est toujours un bon signe quand ces remèdes flottants ne comportent qu'une rare administration. On verra, par le tableau ci-joint, combien leur rôle est demeuré secondaire. Encore faut-il ajouter que quelques-uns d'entre eux, comme le camphre, ont des emplois sans relations avec leurs vertus antispasmodiques supposées et appartiennent aux médicaments externes, aux antiputrides et même aux insecticides.

Le *musc*, l'*assa foetida* et le *castoréum* sont, au contraire des antispasmodiques exclusifs.

	Racine de valériane.	Camphre.	Acide cyanhydr.	Eau de laurier- cerise.	Assa foetida.	Musc.	Cas- toréum.
	kil.	kil.	gr.	kil.	kil. gr.	kil. gr.	kil. gr.
1855	146	255	200	145	7.470	1.398	2
1860	155	343	810	275	3.065	921	2.800
1865	427	644	430	309	6.375	1.557	6.000
1870	276	863	350	264	4.070	2.610	4.200
1875	261	905	125	379	4.150	839	5.500

Les antispasmodiques s'emploient soit pour combattre une affection isolée du système nerveux, soit pour modérer un incident nerveux survenant dans le cours d'une maladie quelconque, zymotique ou inflammatoire. Tel est le cas de la prescription du musc au cours des fièvres typhoïdes, de la variole, des pneumonies alcooliques, etc.

Les caféiques répondent à peu près aux mêmes conditions d'usage, mais leur domaine thérapeutique est déjà bien moins circonscrit; on pourrait dire qu'ils ont un pied dans l'hygiène physiologique et un pied dans la pathologie. La dépense ne représente pas pour eux les intentions de la demande, et dans l'état actuel de la pratique, il serait bien difficile de juger les visées des médecins qui prescrivent le thé ou le café. Les relevés ne sont que d'un intérêt secondaire, et nous croyons devoir les abréger.

Notons néanmoins les variations de la caféine dont le tableau ci-dessous ne donnerait qu'une fausse idée. Introduite en 1865, la caféine commence par le chiffre de 40 grammes, qui s'élève presque brusquement à 269 grammes en 1872, et retombe à 250 grammes en 1874.

	Café.	Thé.	Caféine.
1855	1.610	102.250	
1865	3.220	302.800	0.10 gr.
1874	4.977	277.650	250

La consommation de l'alcool et des substances alcooliques ne répond pas davantage à une donnée thérapeutique très appréciable. Il faudrait, pour l'estimer au point de vue du traitement, faire un triage impossible et séparer les boissons alcooliques, administrées à certaines périodes des grandes maladies

De ce tableau on peut déduire que l'emploi des sangsues commence à prendre de l'importance vers 1824; la moyenne annuelle de 1820 à 1824 étant 183,000, elle monte à 508,000 de 1824 à 1830. L'engouement arrive à son apogée de 1830 à 1842, époque où la moyenne annuelle atteint 828,000 avec trois maximum de plus de 1 million par an. A partir de 1832, le déclin se prononce; jusqu'en 1850, il est modéré, puis il s'accroît et se précipite avec un irrésistible entrain.

Dans son ensemble, la question financière passe par les mêmes crises; trois fois de 1830 à 1842 la dépense annuelle franchit 100,000 francs, près de 200,000 du moment actuel; en 1875, elle tombe à 1,600 francs, qui ne valaient pas 1,000 fr. en 1840, c'est une somme deux cents fois moindre et, on peut le dire, le signe d'un abandon presque complet.

En calculant les moyennes annuelles pour les diverses périodes, on arrive au tableau suivant, dans lequel les chiffres résumés d'une façon concise et frappante les faits que nous venons d'énoncer. A ceux qui le consulteront et dont la mémoire est fidèle, que le temps semblera éloigné où l'administration des hôpitaux craignait de se voir ruinée par l'hirudomanie, où des Landes de Bordeaux au jardin de la Pharmacie centrale florissait l'hirudiculture, où, enfin, le dépeuplement des marais de la Hongrie menaçait d'abrèger la vie moyenne des populations de l'Europe!

	Consommation moyenne annuelle.	Dépense moyenne annuelle.
De 1820 à 1824	183,000	10,000 fr.
1824 1830	508,000	40,000
1830 1842	828,000	90,000
1842 1850	430,000	79,000
1850 1855	225,000	45,000
1855 1863	138,080	14,000
1863 1870	93,000	6,000
1870 1875	52,000	1,800

La place à réserver au quinquina et à ses préparations est tout indécise sous le climat de Paris, et nous nous bornerons à indiquer la proportion quinquennale de son emploi.

Années.	Quinquina gris.	Quinquina Calisaya.	Sulfate de quinine.	Sulfate de Cinchonine.
	kil.	kil.	gr.	gr.
1855	2,375	17,650	24,525	096
1860	5,310	61,120	27,735	1,650
1865	9,223	49,600	32,305	»
1870	12,353	138,635	65,952	»
1875	7,839	96,000	53,734	»

Les substances médicamenteuses que nous venons de passer en revue agissent, pour la plupart, comme modificateurs du système nerveux, à des titres variés et sous des rubriques assez diverses. Sans vouloir faire rendre aux chiffres bruts plus qu'ils ne peuvent et ne doivent donner, peut-être est-il permis de hasarder quelques déductions.

Depuis une dizaine d'années surtout, la curiosité médicale s'est déplacée, abandonnant les maladies inflammatoires localisées et même les maladies générales du type zymotique pour se porter sur les affections nerveuses.

La science a fait, sous ce rapport, d'énormes progrès; des espèces nouvelles ont été découvertes, des ensembles confus ont été décomposés par une habile analyse. Dans ce travail si fructueux au point de vue pathologique, la thérapeutique n'a pas encore trouvé sa place.

Les indications médicamenteuses ne se sont ni accrues ni perfectionnées; on assiste ainsi au spectacle tant de fois renouvelé d'une pathologie sans thérapeutique parallèle.

Cependant le progrès s'est fait par l'introduction dans la matière médicale de remèdes nouveaux, s'adressant à peu près exclusivement à la sensibilité pour l'annuler ou la restreindre. C'est ainsi que le chloral a suivi, comme nous l'avons signalé, une marche énormément croissante, et que ni l'opium ni les autres agents anesthésiques n'ont baissé de chiffre. Quand on songe, en résumant les chiffres, qu'il se consomme annuellement dans les établissements hospitaliers de Paris 350 kil. de chloral, 250 kil. d'iodoforme, 300 kil. de chloroforme, 250 kil. d'opium, 10 kil. de morphine, 750 kil. de bromure de potas-

sium, on est frappé de la faveur immense dont jouissent ces agents tous plus ou moins anesthésiques.

Par contre, les excitants de la sensibilité et surtout ceux du mouvement ont gardé leurs chiffres uniformes ou subi une notable décroissance. Plus les troubles de la locomotion ont trouvé leur raison d'être dans des lésions définies des centres nerveux, moins on a compté sur l'efficacité des substances tétanisantes.

Années.	Noix vomique.		Fève de Saint-Ignace.		Strichmine.	Granules de strichmine.	Brucine.	Ergot de seigle.		Cévadille.		Véatrine.	Granules de véatrine.
	kil.	gr.	kil.	gr.				gr.	kil.	gr.	kil.		
1855	1.880	»	280	»	070	20.070	15	092	»	»	»	»	»
1856	20	»	250	314	»	010	21	20.200	114	»	»	»	»
1857	14.750	»	250	070	»	010	12.500	17	120	»	»	»	»
1858	3	»	066	»	»	»	32	36	060	»	»	»	»
1859	21	»	300	242	»	050	47.075	»	110	»	»	»	»
1860	10	»	171	»	040	33.900	37.250	076	»	»	»	»	»
1861	500	»	025	»	025	25.750	11.200	089	»	»	»	»	»
1862	5	»	099	»	»	35.300	29.700	057	»	»	»	»	»
1863	14	»	006	»	005	20.750	11.200	089	»	»	»	»	»
1864	»	»	350	163	»	020	28.550	25	045	»	»	»	»
1865	500	1	326	»	015	30.550	»	049	»	»	»	»	»
1866	3.800	950	065	»	002	28.750	5	040	»	»	»	»	»
1867	10	200	091	»	035	35.715	21.500	090	»	»	»	»	»
1868	4	1	079	»	040	»	22	095	»	»	»	»	»
1869	25.250	2.100	076	320	010	26.275	11.200	030	»	»	»	»	»
1870	4.950	2.900	056	»	»	66.885	20	185	550	»	»	»	»
1871	250	»	035	100	»	81.675	10	010	400	»	»	»	»
1872	5	2	202	100	»	82.455	21.300	030	225	»	»	»	»
1873	10	4	117	100	»	58.135	44.500	060	150	»	»	»	»
1874	27.250	4	035	350	012	174.420	»	038	550	»	»	»	»
1875	1	2	035	100	»	68.125	20.500	003	625	»	»	»	»

Les antispasmodiques se prêtent peu à une étude statistique. Administrés sans conviction, destinés à produire des effets doux et à longue échéance, ils ne sont le plus souvent qu'une expression destinée à remplir les vides du traitement.

Le temps approche peut-être où, au lieu de s'adresser aux conséquences, on tentera de remonter aux causes. La thérapeutique du système nerveux se composera essentiellement de

médicaments appelés à modifier la circulation générale ou locale, à lutter, à leur point de départ, contre les affections réflexes et, sauf les anesthésiques qui répondent à des besoins immédiats, les remèdes nervins d'autrefois deviendront des accessoires de second ordre.

La noix vomique a passé de 4 à 27 kilogrammes; mais, dans cet écart si notable, il faut tenir compte des propriétés eupeptiques du médicament; au lieu d'être réservée aux cas de paralysie musculaire, la noix vomique tient, pour certains médecins, le premier rang parmi les toniques digestifs destinés à faire contre-poids à la médication alcaline. Le stock s'en épuise lentement à cause de l'exiguité des doses, et les gros chiffres qui reviennent avec une sorte de périodicité semblent répondre à de nouveaux approvisionnements. L'ergot de seigle monte presque sans transition de 40 kilogrammes en moyenne à 174, en 1874, sans qu'on puisse s'expliquer cette brusque demande. La véatrine, malgré les expériences qui lui assignaient une place parmi les antipyrétiques de la matière médicale moderne, ne semble pas compter de plus nombreux partisans. La brucine, mise en honneur à une époque où on entretenait l'espoir de réveiller, à l'aide d'agents excitants, l'activité des muscles paralysés, a disparu. Toute l'histoire thérapeutique des médicaments inscrits au tableau ci-dessus est à reprendre, et c'est pourquoi nous n'avons pas voulu nous borner à une simple mention.

Les médicaments que nous allons maintenant passer en revue appartiennent à des types si différents qu'il serait impossible de les soumettre à un classement; nous nous bornerons à les énumérer successivement, en groupant de préférence ceux que rapproche quelque communauté d'action.

Il a été admis par un certain nombre de médecins que les préférences thérapeutiques n'obéissent pas à un caprice, mais qu'elles se justifient par le changement incessant des constitutions médicales. C'est ainsi que les antiphlogistiques répondraient aux périodes où dominent les maladies inflammatoires,

que, par contre, les purgatifs seraient en rapport avec la prédominance des affections dites muqueuses. Suivant cette opinion, à mesure que les indications des saignées s'imposent moins souvent, celles des purgatifs, des émétiques ou des altérants, si le nom doit être conservé, vont se relevant.

L'explication est peut-être plus ingénieuse que fondée.

Le médecin ne peut se passer de remèdes actifs, à propriétés limitées et qui sont, pour ainsi dire, le canevas auquel les médications secondaires s'adaptent presque à la manière d'une broderie : qu'on ait recours aux toniques, aux reconstituants, aux débilitants antiphlogistiques, aux évacuants de tout ordre, chacun de ces moyens peut être considéré comme résumant la totalité de l'intervention curative, ou comme une sorte de base d'opération.

Il est incontestable que, de notre temps, les purgatifs ont joué ce dernier rôle. La plupart des traitements institués dans des vues ou avec des agents très différents débutent par des évacuations intestinales, auxquelles on n'a plus recours dans les phases ultérieures de la maladie. Un éméto-cathartique est l'antécédent presque obligé de l'emploi du quinquina, même dans les fièvres intermittentes franches; on s'en sert à titre d'adjuvant préalable dans les cures mercurielles, dans celles où figurent les ferrugineux, les toniques amers, etc.; à ce titre les laxatifs n'ont fait que remplacer les saignées initiales si chaudement patronnées par les praticiens du dernier siècle.

Du jour où l'on a fait ainsi des purgatifs un auxiliaire, ils ont pris à peu de chose près la place des excipients. Une médication procède exactement, sauf la durée, suivant les mêmes lois qu'un remède isolé. Elle comporte une ou plusieurs substances maîtresses et une série d'agents accessoires, plutôt utiles qu'indispensables et qu'on suppose devoir concourir pour une part secondaire au résultat final.

Les purgatifs minéraux à base de magnésie, de soude ou de potasse, ont été généralement adoptés comme remplissant au mieux la fonction subalterne que nous venons d'indiquer. La

fréquentation des eaux minérales allemandes, qui ne comptent aujourd'hui que de rares visiteurs, a contribué pour une part à la faveur des laxatifs salins; on s'était habitué à les voir usités pendant des semaines et à des doses relativement considérables, sans fatigue pour les malades même les plus délicats. Ils offraient donc des garanties précieuses de tolérance.

Si l'administration de l'Assistance publique avait introduit dans ses formulaires les eaux purgatives naturelles, on aurait vu dans les hôpitaux comme en ville l'usage des eaux minérales évacuantes s'accroître d'année en année. L'obligation de prescrire des solutions salines de sulfate de soude, de magnésie, etc., beaucoup trop concentrées, sous le nom d'emprunt des sources qui ne les ont pas fournies, a été de tous points désavantageuse. Les médecins se sont habitués à ne s'en servir que par intervalles, tandis qu'avec un moindre dosage ils en auraient multiplié l'emploi. Au lieu d'adopter la méthode si recommandable des laxatifs quotidiens à doses minimales, ils ont ordonné des solutions plus puissantes, ou seulement aux premiers jours de la maladie ou selon les indications d'urgence. Il eût été pourtant bien aisé de réduire les solutions en y ajoutant même de l'eau claire, mais on ne l'a pas fait, on ne le fait pas, on ne le fera pas de longtemps.

La magnésie calcinée, les sulfates de magnésie et de soude gardent depuis 1855 les premiers rangs. A diverses reprises le sel de Seignette, la crème de tartre soluble, le sulfate de potasse ont été essayés sans réussir à soutenir la concurrence. Ces derniers, bien que d'une saveur moins désagréable, ont l'inconvénient de fatiguer vite l'estomac pour peu qu'on en répète l'ingestion. Leur défaveur témoignerait de la vérité de nos remarques sur la disposition générale des médecins à préférer les purgatifs dont ils peuvent renouveler très fréquemment l'administration. La consommation annuelle de la magnésie calcinée, qui était en 1855 de 45 kil., a monté en 1867 à 130 kil. (maximum) et est redescendue en 1875 à 99 kil.

Le sulfate de magnésie, représenté en 1855 par 1669 kil., s'é-

lève en 1869 au maximum de 2873 kil. pour revenir en 1875 à sa proportion moyenne de 2200 kil. Le sulfate de soude n'est pas soumis à plus de variations, il s'élève ou s'abaisse de 200 kil. sur une consommation qui en vingt années ne descend jamais au-dessous de 800 kil. par an, et ne monte pas au-dessus de 1300 kil. (1870).

Le sel de Seignette passe de 16 kil. (1856) à 62 kil. (1858) et revient en 1875 à 15 kil. La crème de tartre subit des oscillations très brusques entre 3 et 30 kil. par année.

Nous avons pensé qu'il suffirait de présenter ces relevés sommaires sans dresser le tableau annuel de consommation des purgatifs salins.

Les purgatifs végétaux doux répondent en principe aux indications des purgatifs minéraux; en fait, ils reçoivent une destination quelque peu différente, on ne les emploie, sauf la rhubarbe, que pour obtenir un effet immédiat et plutôt hygiénique que thérapeutique. En dehors du séné, prescrit à l'Hôpital des Enfants d'une manière suivie et méthodique, ni la manne, ni l'huile de ricin, ni le tamarin, ni la casse, à tort ou à raison, ne sont les bases d'un traitement sérieux.

Il est certain que les médications végétales ne jouissent pas actuellement d'un grand crédit. Les tisanes qui jouaient autrefois un rôle si important dans la thérapeutique française sont devenues des boissons insignifiantes, accommodées tout au plus au goût des malades, mais ne faisant l'objet ni d'une comparaison, ni d'une étude. Les laxatifs végétaux avaient commencé le mouvement décroissant, peut-être aussi seront-ils des premiers à entamer une progression inverse. C'est ainsi que le tamarin, dont la dépense annuelle était en 1855 de 18 kil., est monté à 58 kil. en 1869 pour descendre à 33 en 1875.

L'huile de ricin qui doit figurer parmi les purgatifs végétaux doux est d'une consommation toujours croissante. Elle semble avoir, à mesure qu'on se détache de la polypharmacie, inspiré plus de confiance. Son administration est facile, la répugnance des malades est aisée à vaincre comme pour tous les remèdes

ingérés sous un petit volume. Il en est des végétaux comme des minéraux : les grandes dilutions qui, selon l'expression populaire, forcent à en boire beaucoup, trouvent peu d'accueil. On aime mieux des remèdes d'une saveur plus désagréable, mais qui s'avalent d'un trait. Nous constatons le fait sans admettre que le médecin doive s'associer à ces capricieuses préférences.

Il serait moins laborieux qu'on ne semble le croire d'établir un parallèle entre les substances minérales et végétales purgatives (les drastiques exceptés) et de modifier son option, non plus sur la saveur des agents, mais sur leurs propriétés thérapeutiques. Ce n'est pas évidemment à propos de simples statistiques que ces questions peuvent être soulevées, encore moins résolues.

Le tableau suivant rendra facile la comparaison entre les deux ordres de purgatifs, nous l'avons dressé de manière à mettre en regard des végétaux les purgatifs minéraux pris en bloc et qui se composent de la magnésie calcinée, de l'hydrocarbonate de magnésie, des sulfates de magnésie, de potasse et de soude, du sel de Seignette et de la crème de tartre soluble.

	Sels purgatifs.	Huile de ricin.	Séné.	Tamarin.	Manne.	Rhubarbe.
	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
1855	3,494	1,063	162	18	276	29
1860	3,457	1,570	219	10	408	83
1865	3,806	2,277	220	16	423	80
1870	4,258	3,156	220	35	355	119
1875	3,675	3,389	141	33	235	98

La casse est d'un si rare usage que nous nous sommes abstenus de la faire figurer dans ce tableau. La consommation annuelle varie entre 3 et 5 kil. Rarement est-elle usitée seule, bien qu'elle fournisse une boisson laxative d'un goût supportable et d'ailleurs facile à corriger.

Il est curieux de voir qu'en 1875 la quantité d'huile de ricin consommée égale la totalité des agents salins purgatifs : 3389 kil. d'une part et 3675 de l'autre; les deux ordres de remèdes s'administrent à peu près aux mêmes doses moyennes

fébriles, des mêmes boissons données à titre de reconfortant ou presque de condiment alimentaire.

Tandis que la dépense des alcooliques, sous diverses formes, prend, en vingt années, des proportions presque colossales, il sera curieux de mettre en parallèle le décroissement des sangsues; il le serait encore plus, si la chose était praticable, de dresser le relevé des émissions sanguines par la lancette.

Quoi qu'il en soit, la consommation des boissons alcooliques a suivi non seulement chez les hommes bien portants, mais chez les malades, une progression rapide et qui dépasse celle de la viande. Les conditions du régime hospitalier se sont modifiées conformément aux habitudes régnantes. Ce n'est pas un médiocre indice de nos tendances thérapeutiques que cet énorme accroissement de l'alcool, de l'eau-de-vie et du vin dans la cure des maladies ou dans l'hygiène de la convalescence, aussi n'avons-nous pas hésité à en donner le relevé annuel.

Années.	Alcool.	Eau-de-vie.	Rhum.	Vin rouge.	Vin blanc.	Vin de Bagnols.	Vin de Bordeaux.	Eau-de-vie de l'Entrepôt.
	lit.	lit.	lit.	lit.	lit.	lit.	lit.	lit.
1855	1270	»	199	17752	21615	16996	14332	11395
1856	2891	»	34	19531	22592	10945	42418	12132
1857	4302	»	3	24353	25570	8772	25168	12040
1858	6427	»	4	26963	28575	12354	29261	10301
1859	6912	»	2	29202	26356	10714	41298	10139
1860	7536	»	4	36130	37014	19718	42858	12612
1861	7589	»	6	43209	40821	21460	46990	14844
1862	7908	4	35	49574	40786	25254	59986	17523
1863	1861	133	73	66255	38791	30561	67671	16708
1864	11331	166	210	75925	41795	30346	73770	17214
1865	19981	969	2458	87580	51145	36007	76129	15459
1866	21578	975	3043	97653	52164	40043	86386	14900
1867	27384	1504	1370	113361	50479	44995	105756	15124
1868	30471	2826	2088	142313	37202	30008	94741	15875
1869	33350	2973	2591	151050	38454	38301	85393	15805
1870	40499	3391	3775	177829	39292	45181	109605	15253
1871	38132	3115	5025	142653	55085	45188	82313	12934
1872	39214	2887	3508	160677	39580	44392	83744	7405
1873	44708	1402	4096	221923	12570	»	»	9060
1874	42462	3289	6579	210530	7271	»	»	8006
1875	37578	4108	5682	163762	5755	»	»	9668

A la consommation surprenante des alcooliques, il convient d'opposer la série des oscillations subies par l'usage des sangsues dans les hôpitaux et, finalement, de constater le discrédit dont est frappé ce moyen considéré naguère comme un des pivots de la thérapeutique.

La difficulté qu'on éprouve à colliger ces renseignements nous engage à les publier *in extenso*, ne fût-ce que pour les préserver de l'oubli et de la destruction. Nous sommes parvenus à comprendre 56 années dans notre tableau : les chiffres relatifs à la dépense sont complets; pendant cette longue période, les nombres représentant la consommation des 40 dernières années (1836 à 1875) sont absolument exacts et tirés de pièces officielles; quant à ceux de la première phase de 16 années (1820 à 1836), nous les avons calculés avec une approximation satisfaisante à l'aide des prix moyens convenablement discutés.

Années.	Dépense.	Nombre des sangsues.	Années.	Dépense.	Nombre des sangsues.
1820	11,000 fr.	183,000	1848	78,400 fr.	358,000
1821	12,500	208,000	1849	80,000	401,400
1822	10,800	180,000	1850	»	316,500
1823	9,800	163,000	1851	41,100	230,800
1824	32,350	457,000	1852	59,000	230,400
1825	31,000	442,000	1853	45,000	216,200
1826	55,000	640,000	1854	40,000	331,200
1827	37,000	463,000	1855	32,000	215,200
1828	28,400	362,000	1856	19,700	177,000
1829	43,000	540,000	1857	17,500	173,000
1830	51,000	636,000	1858	14,300	149,500
1831	40,000	421,000	1859	17,200	132,000
1832	83,700	881,000	1860	15,900	122,000
1833	53,000	560,000	1861	13,300	116,000
1834	107,800	1,030,000	1862	4,900	104,000
1835	53,000	600,000	1863	8,000	100,000
1836	101,400	1,280,000	1863	14,400	92,000
1837	76,400	1,037,000	1864	4,300	86,000
1838	63,200	937,000	1865	7,000	94,000
1839	75,000	909,000	1866	5,400	90,000
1840	158,900	888,500	1867	3,800	102,000
1841	123,000	688,000	1868	6,200	107,500
1842	»	706,000	1869	4,600	84,200
1843	78,700	571,400	1870	1,560	41,500
1844	92,100	585,400	1871	1,840	57,500
1845	90,000	499,500	1872	1,640	61,000
1846	97,400	416,000	1873	2,500	52,300
1847	88,500	373,500	1874	1,666	49,000